



République française
Département de la Lozère
COMMUNE DE MONTRODAT

Séance du mardi 14 septembre 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 09/09/2021

date d'affichage : 09/09/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatorze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Rémi ANDRE,

Présents : 13

Présents : Rémi ANDRE, Michel CONDI, Maggy REMIZE, Pierre BOUDET, Monique DOMEIZEL, Philippe BUFFIER, Marie-Christine PORTE, Catherine MONCANIS, Isabelle CELLIER, Marie-Laure PRADEILLES, Ludovic MOULIN, Magali MOURGUES, Sylvain KURIATA

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés : David BOUQUIN par Michel CONDI

Absents et Excusés : Fabien ANDRIEU

Secrétaire de séance :

Marie-Laure PRADEILLES

2021D043 - Objet : Désignation des membres de la CLECT

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du message de la Communauté de Communes du Gévaudan en date du 6 septembre 2021 par lequel, elle demande à Commune de désigner un conseiller titulaire et son suppléant pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Après délibération, le Conseil Municipal décide de désigner :

- M. ANDRE Rémi en qualité de titulaire
- M. CONDI Michelen qualité de suppléant

Voté à l'unanimité (à main levée)

Le Maire,

Rémi ANDRE



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 15/09/2021
048-214801037-20210914-2021D043-DE